GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ⊗

Avocate / Lawyer

Le 20 août 2019

'Par SDE et par courrier'

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie Tour de la Bourse, C.P. 001 800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255 Montréal (Qc) H4Z 1A2

Objet: Dossier R-4076-2018, phase 2

Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir à compter du 1^{er} octobre 2019

Chère consoeur,

Le GRAME dépose par la présente les informations relatives à la planification de l'audience dans le cadre du dossier cité en objet.

Le temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins d'Énergir est ainsi réparti :

Panel 1 (Mot d'ouverture) : 5 minutes Panel 2 (Allègement réglementaire) : 5 minutes Panel 4 (Indices de qualité de service) : 15 minutes CASEP et PGEÉ (Énergir-J, doc. 1 et 3): 15 minutes

Le temps prévu pour l'adoption et la présentation de la preuve du GRAME est de vingt (20) minutes. Les témoins du GRAME sont monsieur Jonathan Théorêt et madame Nicole Moreau, analystes. Enfin, le temps prévu pour l'argumentation du GRAME est de quinze (15) minutes.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Hugo Sigouin-Plasse pour Énergir

3090, boul. le Carrefour, suite 200, Laval, Québec, H7T 2J7 Téléphone : 450-687-5055, poste 226 ; Télécopieur : 450-687-8181

Courriel: genevieve_paquet@videotron.ca